

Bois-Le-Roi, le 26 février 2019

COURRIER REÇU LE



28 FEV. 2019

Direction Générale  
MAIRIE D'AVON (77)

COURRIER N° 21024

**MAIRIE**

A l'attention de Madame NOUHAUD Marie-Charlotte  
8 rue Père Maurice  
77216 AVON cedex

*Lettre recommandée avec AR n° 1A 156 990 1625 6*

**OBJET : Modification du PLUi de Fontainebleau/Avon  
Parcelles cadastrées section B n° 180 et n° 184, commune d'Avon**

Madame Le Maire,

Dans le cadre de l'enquête publique en cours et de votre réflexion portant sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal des communes de Fontainebleau/Avon, nous nous permettons de vous rappeler notre rendez-vous du 2 mars dernier concernant les parcelles citées en objet, situées au 60 avenue de Valvins.

Nous avons pu, à cette occasion, vous exposer la problématique du zonage de ces parcelles classées en zone UX de l'actuel PLU avec une trame d'Espace Vert Protégé rendant ces parcelles inconstructibles et posant difficulté pour la réalisation de tout projet.

Dans le prolongement des échanges que nous avons eus avec vos services, nous sollicitons, par la présente, la réduction de l'Espace Vert Protégé présent sur la parcelle cadastrée section B n° 184.

Nous restons à votre entière disposition pour étudier, ensemble, la meilleure solution envisageable à l'aboutissement de notre projet.

Nous vous remercions de la suite que vous voudrez bien porter à notre demande et vous prions d'agrèer, Madame Le Maire, nos respectueuses salutations.

Arnaud PAUTIGNY

**Geoterre, aménagement foncier**  
7bis rue des Sesçois  
77590 Bois-le-Roi  
France

Tél : 01 64 71 18 70  
Fax : 01 64 71 18 71  
info@geoterre.fr  
www.geoterre.fr

SAS au capital de 1 070 000 €  
RCS MELUN 412 165 441 - APE 4110C  
TVA : FR 87 412 165 441  
Adhérent UNAM

